

LICENCES CRO - mai 23 2023

TOTAL FFPJP 2023 au 1er mai	272 525	VM	VF	SM	SF	JM	JF	CM	CF	MM	MF	BM	BF	Nbre Clubs	Mut. Ext	Mut.Int
ARIEGE	2291	855	152	876	282	30	11	24	10	28	11	12	0	42	36	163
AUDE	3968	1583	289	1524	381	51	12	58	15	28	10	14	3	105	75	403
AVEYRON	3757	1489	225	1480	375	51	15	52	11	41	8	9	1	90	42	228
GARD	6082	2716	419	2277	457	54	11	66	10	41	12	17	2	121	113	537
HTE GARONNE	10030	4335	805	3543	1012	72	22	81	24	79	22	25	10	220	158	704
GERS	2633	1088	225	894	286	33	10	44	6	30	4	8	5	84	27	140
HERAULT	8841	3664	577	3611	735	91	20	73	12	40	8	9	1	184	99	980
LOT	2361	947	182	845	262	35	12	27	8	29	5	9	0	70	45	186
LOZERE	1113	366	68	432	162	24	4	23	8	18	6	1	1	20	25	36
HAUTES PYRENEES	1663	622	95	682	191	18	6	18	4	13	4	8	2	43	25	112
PYRENEES ORIENTALES	4171	1809	312	1577	336	39	12	31	13	28	4	5	5	72	41	458
TARN	4065	1674	300	1507	397	36	8	58	14	52	11	6	1	89	42	288
TARN ET GARONNE	3224	1278	218	1256	332	48	11	36	10	22	4	7	3	83	37	252
	<b>54199</b>	<b>22426</b>	<b>3867</b>	<b>20504</b>	<b>5208</b>	<b>582</b>	<b>154</b>	<b>591</b>	<b>145</b>	<b>449</b>	<b>109</b>	<b>130</b>	<b>34</b>	<b>1223</b>	<b>765</b>	<b>4487</b>
	<b>19.89%</b>	<b>26293</b>		<b>25712</b>		<b>736</b>		<b>736</b>		<b>558</b>		<b>164</b>				
		52741				1458										

MAJ 16/05/2023	
9	2334
11	4029
12	3772
30	6143
31	10116
32	2644
34	8929
46	2383
48	1120
65	1682
66	4208
81	4081
82	3263
<b>CRO</b>	<b>54704</b>
<b>FD</b>	<b>275 495</b>

**CRO - PARTICIPATION CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2023**

CHAMPIONNATS	CD09	CD11	CD12	CD30	CD31	CD32	CD34	CD46	CD48	CD65	CD66	CD81	CD82	TOTAUX
<b>TRIPLETTES JEUNES</b>	26	28	36	34	41	21	38	24	23	14	28	28	22	363
MINIMES	10	7	12	12	15	6	8	8	6	5	9	9	7	114
CADETS	8	10	9	11	15	9	12	7	10	5	10	13	8	127
JUNIORS	8	11	15	11	11	6	18	9	7	4	9	6	7	122
<b>TRIPLETTES</b>	792	1071	1117	1584	4976	808	3542	656	444	512	1354	1071	810	18737
SENIOR MASCULIN	166	284	399	477	1174	211	1027	178	121	105	420	274	179	5015
SENIOR FEMININ	53	69	59	84	193	72	130	40	34	33	80	62	58	967
PROMOTION	231	296	355	523	1365	214	1048	175	118	160	415	311	234	5445
VETERAN	128	102	88	184	978	108	641	88	59	87	175	184	129	2951
MIXTES	214	320	216	316	1266	203	696	175	112	127	264	240	210	4359
<b>DOUBLETTES</b>	682	816	1069	918	4135	746	2599	553	352	406	1135	876	615	14902
SENIOR MASCULIN	310	416	598	737	1956	373	1561	293	184	200	665	464	273	8030
SENIOR FEMININ	100	117	104	117	579	95	193	67	44	55	122	92	93	1778
MIXTE	272	283	367	64	1600	278	845	193	124	151	348	320	249	5094
<b>TETE A TETE</b>	537	710	977	988	2963	656	2161	606	268	356	951	782	418	12373
SENIOR MASCULIN	425	540	829	805	2320	547	1905	508	202	277	787	588	329	10062
SENIOR FEMININ	112	170	148	183	643	109	256	98	66	79	164	194	89	2311
<b>JEU PROVENCAL</b>	179	172	99	344	255	101	279	79	73	79	276	114	166	2216
TRIPLETTE	71	79	39	151	89	37	113	29	29	28	107	36	64	872
DOUBLETTE	108	93	60	193	166	64	166	50	44	51	169	78	102	1344
<b>TIR de PRECISION</b>	215	255	226	312	602	143	0	24	119	131	215	183	240	2665
SENIOR FEMININ	26	66	47	35	202	23			17	31	38	60	24	569
SENIOR MASCULIN	172	174	172	255	387	107			90	91	156	109	194	1907
JUNIORS	17	15	7	22	13	13		24	12	9	21	14	22	189

Si tours qualificatifs, merci de totaliser les équipes participantes



## POINT DE LA TRESORERIE au 16 mai 2023

La Présidente a rencontré le responsable de l'agence du CM de Montauban, le 14 mars 2023.

Deux priorités :

- Revoir les placements pour des produits plus avantageux
- Solliciter une subvention pour 2023, (plus importante qu'en 2022 !)

### SITUATION BANCAIRE

Parts sociales	15 €	
Compte Titres	30 524€	
Livret OBNL TRIPLEX	80 382,22€	(taux 1.40% brut)
Livret Bleu	76 500€	(taux 3% net - plafond 76 500€)
Compte courant	13 940.76 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>201 361.98 €</b>	

Comptes de placement à termes, Tonic OBNL

N° 0234100 202100 10	10 000 €	36 mois	2.25% brut (au terme, 690.93€ estimé)
N° 0234100 202100 11	19 000 €	13 mois	2.15% brut (au terme, 444.73€ estimé)
N° 0234100 202100 12	10 000€	36 mois	2.25% brut (au terme, 690.93€ estimé)
N° 0234100 202100 13	20 000 €	13 mois	2.15% brut (au terme, 533.39€ estimé)
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>59 000 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>260 361.98 €</b>		

### BILAN au 16 mai 2023

#### MONTANT des RECETTES

- Affiliations 8 050€
- Redevances au 15 mars 49 691 € 30% redevances licences (vétérans, sénior, junior)  
(30% le 30/06/23 ; solde + mutations au 30/10/23)
- Professionnalisation FD 3 931.50€ (25% par trimestre) soit 15 726€ en 2023
- Solde Conseil Régional 22 1 050€ (acompte 750€ reçu en 22)

#### Demandes en cours

- 4 dossiers ANS :
  - Jeunes arbitres 3 000€
  - Pôle Jeunes OCCITANIE 4 000€
  - Animations Handicap 2 300€
  - ANS professionnalisation 12 000€ (en sept/octobre 2023)
- Rétribution FD 30 % - TC, BF1, arbitre 4 438.50€ (en sept22/sept23)

#### MONTANT des DEPENSES, dont :

- Assurance véhicule 1 352€
- Formations 14 795€
- Réservations hôtelières Chpts France 6 474€
- Salaires et charges 13 236€ (pour 4 mois)
- Congrès régional **5 238€**
  - Hôtel/restaurant } 3 234€
  - Indemnités déplacement } 2 004€
- Réunions arbitrage et compétition **2 657€**
  - Arbitrage } 1 580€
  - Compétition } 1 077€
- Frais gestion compte pro 1<sup>er</sup> trimestre 23 110€

# COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2022

**Margot Blanchard**  
**CTFR Occitanie Pétanque**

## Préambule

- CTFR Occitanie embauchée au 1<sup>er</sup> février 2022
- Objectif : développer, structurer et promouvoir la pétanque dans les 13 départements de la région.

MISSIONS	OBJECTIFS
<b><u>Mission 1</u></b>	<p style="text-align: center;"><u>Promotion de la pétanque et du Jeu Provençal auprès des publics prioritaires (scolaire, handi, féminines)</u></p> <p>- Tous les départements ne sont pas égaux vis-à-vis du développement de la pétanque en milieu scolaire. Certains ont déjà les conventions signées et mettent en place régulièrement des actions dans les écoles et d'autres ne sont pas au fait de ce qui peut être fait vis-à-vis de ce public.</p> <p>Lors de ma visite dans tous les départements, j'ai présenté aux dirigeants les enjeux du développement de ce secteur pour la promotion de la pétanque auprès des jeunes. J'ai accompagné ceux désireux de s'y lancer :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Auprès des collèges et lycées via la signature de conventions et mise en place de championnats</li><li>• Auprès des écoles primaires via la mise en place de formation des enseignants et cycles pétanque sur le temps scolaire.</li></ul> <p>Pour tous les départements, prise de contact avec les services USEP et UNSS pour savoir quel était leur niveau de pratique de la pétanque sur leur territoire et s'ils souhaiteraient la développer. Les volontés sont partagées et ce sont majoritairement les niveaux primaires qui seraient intéressés.</p> <p>Le travail fourni avec les premiers CD sera à proposer, la saison à venir, aux autres comités.</p> <p>- Au niveau du handicap, accompagnement des certains comités dans l'élaboration de leur politique dans ce domaine.</p> <p>Aussi, dès suite du championnat régional Sport Adapté qui s'est déroulé à Montauban, les contacts ont été pris avec la CTF de leur ligue pour voir comment collaborer. Les prémices vont sur la mise en place d'un graphique équivalent au Swiss System et sur la mise en place de manifestations ponctuelles.</p>

<p><b><u>Mission 2</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Animer le territoire</u></b></p> <p>- Accompagnement de clubs et comités dans la mise en place de projets (aide financement, faisabilité...)</p> <p>- Accompagnement de l'ETR à l'organisation des différents championnats jeunes (triplettes, doublettes, pépites, CDCJ) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Automatisation du logiciel du SS et document d'utilisation</li> <li>• Gestion des qualifications</li> <li>• Règlements Intérieurs</li> <li>• Accompagnement constitution des équipes CDCJ</li> <li>• Organisation déplacement Trophée des Pépites (train, lien avec les familles, coach...)</li> </ul> <p>- Projet des Jeunes Arbitres Elaboration du projet Jeunes Arbitres consistant à faire une formation arbitrage dans les comités départementaux et/ou EDPJP pour donner gout à l'arbitrage aux jeunes et en sélectionner certains (juniors) pour arbitrer le championnat régional doublette jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en collaboration avec la CRA</li> <li>• Mise en place des contenus de formation et de sélection</li> <li>• Dossier projet et financement</li> <li>• Organisation sur place</li> </ul> <p>- Les collectifs (bi)départementaux Création de 8/9 collectifs (bi)départementaux pour palier à la création du CRE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecriture du projet</li> <li>• Recherche des différents financements</li> <li>• « recrutement des éducateurs »</li> <li>• Lien avec le processus de sélection régional</li> </ul>
<p><b><u>Mission 3</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Décliner les actions nationales</u></b></p> <p>- Élaboration du dossier de création du CRE Occitanie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse des subventions à demander</li> <li>• Élaboration du cahier des charges</li> <li>• Études des différentes options pour l'accueil des jeunes (hébergement, transport, restauration)</li> <li>• « Recrutement » des personnes ressources</li> </ul> <p>- Accompagnement des clubs le demandant dans leur campagne de labellisation : démarche à suivre &amp; projet associatif</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement et suivis des jeunes en stage de selection des collectifs France</li> <li>- Organisation des formations BF1 et supervision des formations Tronc Commun : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des inscriptions et adaptation en fonction de la demande (ouverture des nouveaux centres)</li> <li>• Mise en place des formations (lieu, matériel, formateurs...)</li> <li>• Organisation des examens et des rattrapages</li> <li>• Centralisation et transfert des résultats</li> </ul> </li> <li>→ 97 BF1 formés en 2023</li> <li>- Organisation sportive des sélections régionales en se calquant sur les préconisations fédérales et en préparant au maximum, en amont, les groupes de jeunes et les éducateurs responsables et en planifiant les rotations sur les parties et ateliers</li> </ul>
<p><b><u>Mission 4</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Structurer et développer les différentes instances (clubs, comités)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de structuration du territoire pour déclinaison du projet fédéral  <u>Idée</u> : « Recruter » deux à trois référents par département et les former (BF2 + formation de formateurs minimum) pour développer la pratique des jeunes sur le territoire et être mon relais dans les départements. Un chargé du sportif et des EDPJP et le second du scolaire. Une convention est prévue pour lier le référent à son comité départemental et au comité régional, récapitulant les rôles de chacun et les prises en charges financières de chacun. <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Projet jamais officiellement voté donc la convention avec n'a jamais été signé entre la région et ses départements.</li> </ul> </li> <li><u>Réalisé</u> : La demande de subvention pour ce projet a été accordé et des candidats en ont bénéficié pour passer leur BF2. Ils s'impliquent dans leur département mais les actions ne rentrent pas en compte dans le projet de développement régional. De plus, seuls 4 départements en ont bénéficié.</li> <li>- État des lieux de tous les comités départementaux et rédaction des prémices de tous les projets associatifs.</li> <li>- Accompagnement des clubs et comités dans l'élaboration de leurs projets et demandent de subventions : couverture de boudrome, organisation de week-end avec concours ouverts à tous, mise en place d'entraînements féminins, développement du sport scolaire...</li> </ul>

# ARBITRAGE

## - LES JEUNES ARBITRES -



**« ARBITRER UN  
CHAMPIONNAT JEUNES  
PAR DES JEUNES »**



# PRESENTATION

## POURQUOI UNE COUPE DU JEUNE ARBITRE ?

- ✓ Donner une approche de l'arbitrage aux jeunes : palier au manque d'arbitre
- ✓ Présenter cette facette de la pétanque aux jeunes moins intéressés dans la compétition

## POUR QUI ?

- ✓ Les juniors (ou cadets 3) désireux de s'initier à l'arbitrage.

# PRESENTATION

Organiser la Coupe du Jeune Arbitre sur le Championnat Régional Doublette Jeunes :

- ✓ Affecter aux terrains des jeunes arbitres chargés de d'officier
- ✓ Des arbitres confirmés pour superviser, aider, évaluer
- ✓ Un classement et une récompense pour les meilleurs

## POURQUOI LE CHAMPIONNAT REGIONAL DOUBLETTE ?

- ✓ Un championnat non qualificatif
- ✓ Permet une déclinaison à l'échelle départementale

# ORGANISATION

- ✓ Proposition de 13 jeunes (1 par CD)
- ✓ 48 terrains à couvrir : affecter entre 3 et 4 terrains par Jeune Arbitre
- ✓ 2 arbitres officiels pour les encadrer + 1 référent général.
- ✓ Selon des critères établis par l'ETR et la commission arbitrage, établir une grille d'évaluation.
- ✓ Récompenser les 3 meilleurs en leur finançant leur formation pour passer leur diplôme d'arbitre départemental. Les autres seront également récompensés pour leur engagement.

# SELECTIONS

## A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

**UN REFERENT JEUNE ET UN REFERENT ARBITRAGE RESPONSABLES DU PROJET.**

### 1ère OPTION

- ✓ Organiser une ½ journée (ou une journée) de formation avec mise en situation.
- ✓ La formation est ouverte à tous les jeunes et leurs éducateurs.
- ✓ A l'issue de la formation, les juniors intéressés se font connaître.

### 2ème OPTION

- ✓ Un référent arbitrage se déplace dans chaque école de pétanque pour faire la formation.
- ✓ A l'issue de la formation, les juniors intéressés se font connaître.

# SELECTIONS

## A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

Faire passer aux candidats un QCM sur le règlement à la fin de la formation.

Le responsable remplit ensuite la fiche évaluation du jeune

**→ La sélection se fera par le référent départemental arbitrage en fonction des résultats de ce QCM, de l'implication mise dans la formation et la précision des gestes dans la mise en application.**

# FORMATION / INITIATION

La formation / initiation départemental doit comporter :

- Une présentation théorique du règlement (spécifiquement jeune) et sur la posture/rôle de l'arbitre
- Une présentation technique sur la mesure du point
- Une mise en situation et application terrain

# SELECTIONS

## A L'ECHELLE REGIONAL

Après les sélections départementales, chaque responsable envoie la liste des jeunes intéressés par le projet. Il joint à cette liste:

- Fiche évaluation de chaque jeune
- Son classement des jeunes prenant en compte les différents critères (connaissance du règlement, maîtrises techniques...)

**→ Après réception des dossiers de tous les départements, la commission régionale sélectionne les jeunes pour arbitrer le championnat régional.**

Critères :

- Minimum 1 par département participant
- Les suivants en fonction des résultats et de la participation.

# PRISE EN CHARGE DES JEUNES ARBITRES

- ✓ Ils doivent être présent sur tout le championnat
- ✓ Pendant tout le championnat, les jeunes sont sous la responsabilité de la Commission Régional d'Arbitrage.
- ✓ Pour le déplacement il est sous la responsabilité de son département (responsable ETR ou arbitrage) ou de ses parents.
- ✓ Les frais de restauration et d'hébergement sont à la charge du CRO
- ✓ Tous les jeunes seront équipés d'un t-shirt « Jeune Arbitre » et d'un kit d'arbitrage



# ORGANISATION SUR LE CHAMPIONNAT

SAMEDI		DIMANCHE	
<b>Début de matinée</b>	Point d'information, briefing et formation des Jeunes Arbitres	<b>Matinée</b>	Situation d'arbitrage
<b>Fin de matinée</b>	Situation d'arbitrage	<b>Fin de matinée 1</b>	Réunion de la CRA pour établir un classement et déterminer et le 3 meilleurs. (Les jeunes sont toujours en situation d'arbitrage.)
<i>repas</i>		<b>Fin de matinée 2</b>	Debriefing avec les jeunes (retours, ressentis, motivations...)
<b>Après-midi</b>	Situation d'arbitrage	<i>repas</i>	
<b>Fin d'après-midi</b>	Debriefing – complément de formation – retour / ressenti / questions des JA	<b>Après-midi 1</b>	Arbitrage des finales
<i>repas et nuit</i>		<b>Après-midi 2</b>	Remise des récompenses

# EVALUATION & RECOMPENSES

**Les jeunes arbitres sont évalués selon une grille d'évaluation définies**

Pour les 3 meilleurs Jeunes Arbitres :

- Ils arbitreront les finales
- Ils se feront financer leur formation d'arbitre départemental : Tronc Commun + Arbitrage

Tous les Jeunes Arbitres repartiront avec leur kit d'arbitrage et une médaille

# CALENDRIER

AVRIL – JUIN 2023 : Les départements font leur formation

4 JUILLET 2023 : Date limite d'envoi des fichiers résultats par les départements

7 JUILLET 2023 : Communication officielle des Jeunes Arbitres sélectionnés.

9 & 10 SEPTEMBRE 2023 : Championnat Régional Doublette Jeunes

# CONTACTS

CTFR : Margot Blanchard – 07 64 54 71 17 – [margot.blanchard@petanque.fr](mailto:margot.blanchard@petanque.fr)

CRA : Daniel Rives – 06 21 54 20 30 - [danielrives@orange.fr](mailto:danielrives@orange.fr)

Jean-Jacques Vidal – 06 33 92 27 02 - [jean-jacques\\_vidal@orange.fr](mailto:jean-jacques_vidal@orange.fr)

## **PROJET : ANIMATIONS HANDI**

### **OBJECTIF**

Proposer une activité adaptée de la pétanque aux personnes en situation de handicap dans le but de promouvoir notre discipline auprès de ce public spécifique et demandeur lors de 5 journées d'animation.

### **DESCRIPTION**

Mettre en place 5 journées d'animation dans 5 départements différents entre le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 30 juin 2024. Ces journées ont pour but d'offrir une initiation à la pétanque auprès de ce public cible. Pour cela, il faudra s'appuyer sur nos comités, nos écoles de pétanque et leurs éducateurs.

Chacune des journées comptera une trentaine de participant et mixera entraînement, compétition et convivialité :

- Matin : entraînement / découverte / initiation
- Midi : repas pris en commun
- Après-midi : concours en doublette ou triplette selon le swiss system.

Le but est de faire une journée tous les deux mois et de mailler le territoire au maximum.

### **BUDGET**

Budget réalisé pour une journée, pour un groupe de 30 personnes avec 5 éducateurs chargés de les encadrer

<b><u>LIBELLES</u></b>	<b><u>COUTS</u></b>
<b>Déplacements</b>	200€
<b>Repas</b>	750€ (pour 50 repas à 15€ : public, éducateurs, accompagnateurs...)
<b>Récompenses (t shirt ou casquette, coupes...)</b>	300€
<b>TOTAL</b>	1250€

Proposition de répartition :

- Comités Départementaux Organisateurs : frais de déplacement des éducateurs & les coupes
- CRO : repas & objets souvenirs de promotion (casquette ou t-shirt)

### **Calendrier d'organisation & répartition des rôles :**

- Mai 2023 : voter le projet lors du Comité Directeur de Castres où les départements intéressés se positionnent pour accueillir une de ces journées.
- Prise de contact avec les instituts spécialisés des départements concernés (travail collaboratif entre CTFR et départements)
- Confection et commande des objets souvenirs de promotion par le CRO.
- Organisation des repas par le département



## Comité Régional Occitanie

### Commission compétitions

#### Réunion du 18 février 2023 à Lézignan 9h - siège du CD 11

Les représentants des CD 48 (Saïd Bouremel) et CD 66 (Joël Méthivier) sont absents excusés.  
Le représentant du CD 82 (Franck Ferrando) est remplacé par Franck Clément.  
Tous les représentants des autres comités sont présents.

#### **1. Calendrier du CRC JP**

Lors de l'assemblée générale du CRO à Uzes, nous avons décidé de déplacer la première journée à 3 matches des 17 et 18 juin au 23 et 24 juin en raison de l'organisation des championnats de France à Perpignan.

Avec le changement de la FFPJP du calendrier de la Coupe de France au Jeu Provençal qui positionne la date des 16° et 8° de finale les 23 et 24 septembre, nous devons déplacer la finale du CRC JP prévue à ces mêmes dates.

Après étude du calendrier des compétitions de Jeu Provençal (nationaux et régionaux), la commission propose de :

- Respecter ces compétitions
- Positionner la finale du CRC JP les 9 et 10 septembre
- Déplacer la 3° journée prévue le 10 septembre au 30 juillet

Le calendrier définitif du CRC JP est donc :

- Journée 1 à 3 matches : les 24 et 25 juin
- Journée 2 à 2 matches : le 16 juillet
- Journée 3 à 2 matches : le 30 juillet
- Finale : les 9 et 10 septembre

#### **2. Droits d'inscription aux CRC**

Pour abonder une recette supplémentaire au budget du CRO, la commission propose d'instaurer, à partir de la saison 2024, un droit d'inscription aux CRC de 50€ par équipe. Cette décision apportera une recette 8000€ (160 équipes à 50€). La commission souhaite que cette somme soit dédiée à l'amélioration des CRC.

#### **3. Préparation des CRC**

La commission compose les 4 groupes de chaque CRC en tenant compte des contraintes géographiques et attribue les réceptions de journée en tenant compte des souhaits des clubs en essayant de « faire tourner ».

#### **4. Questions diverses**

##### 4.1 Championnat régional de tir de précision seniors à Auch

Un point est fait sur les conditions matérielles et humaines.

- Le CD 46 ne participera pas à cette édition
- Le CD 32 mettra en place 10 pas de tir sur des terrains de qualité identique (goudron et sablage de la cible)
- Les tireurs changeront d'atelier et de pas de tir pour la phase qualificative et la phase de repêchage.
- Les besoins matériels seront fournis par le CD 32
- Les besoins humains :
  - 10 arbitres au minimum
    - 3 désignés par la commission d'arbitrage du CRO
    - Les autres seront fournis par le CD 32
  - 10 dirigeants et 2 secrétaires qui seront en priorité des délégués départementaux ou élus du CRO
  - 10 bénévoles pour la mise en place des cibles
- Une réunion de coordination (arbitres, délégués et bénévoles) est prévue à 7h 45
- Ordre de passage et convocation
  - 8h : CD 32 et CD 65, tir à 8h 30
  - 8h15 : CD 31 et CD 82, tir à 8h 45
  - 8h30 : CD 09 et CD 81, tir à 9h
  - 8h45 : CD 11 et CD 12, tir à 9h 15
  - 9h : CD 66 et CD 34, tir à 9h 30

- 9h15 : CD 30 et CD 48, tir à 9h 45
- 10h30 : début de la phase de repêchage
- 14h30 : début des quarts de finale à confrontation directe

#### 4.2 Suivi des listes de joueurs

L'importance du suivi des listes des équipes de CDC des clubs évoluant en CRC est **indispensable** pour assurer notre **crédibilité**.

Ce suivi doit être réalisé dans chaque département par une personne (ou plusieurs) qui mettront à jour les listes, journée après journée sur le site du CRO.

Gille Enjalbert propose de donner un accès à ce site à tous les délégués désignés par les CDs.

#### 4.3 Evolution des CRC

Nous constatons, par des retours de clubs, qu'il est difficile de se maintenir en CRC V (13 descendants), en CRC F et en CRC2 (13 descendants ou plus).

Pour cela, nous envisageons la création d'un 5° groupe dans chacun de ces championnats afin de mieux « amortir » ces descentes.

Cette création serait étudiée pour 2024 et serait accompagnée de la suppression de la finale de CRC2. Son coût est évalué à 3 fois 5000€, soit 15000€. Ce coût serait amorti par les droits d'inscription et par d'autres mesures, par exemple, un versement de 0,50€ par joueur pour participation aux qualificatifs départementaux ou championnats départementaux.

La finale de CRC2 Open serait supprimée.

La commission présentera un projet complet pour la prochaine réunion du Comité Directeur.

Nous demandons à la Fédération de créer le plus rapidement possible un championnat national des clubs vétérans (identique à l'Open) qui remplacerait le rassemblement national afin que « les clubs de gros calibre quittent le CRC ».

**Question posée au nom de la Commission sportive du CRO pour qu'elle soit rapportée lors du Conseil National**

#### 4.4 Règlement des championnats de clubs féminins

1. Nous nous interrogeons sur la réglementation des remplacements en championnat des clubs féminin car elle est assez vague et nécessitera des contrôles pointus.

*Il est noté dans l'article 11.1 (feuille de match) : Pour la 3ème phase, les titulaires de la 1ère phase ne pourront pas être titulaires une 2ème fois dans la même formation en tête-à-tête ou en doublette.*

Pourquoi cette règle ?

En effet, afin de contourner la réglementation des remplacements « éclairs » risquent d'être effectués.

**Question posée au nom de la Commission sportive du CRO pour qu'elle soit rapportée lors du Conseil National**

La séance est levée à 16 heures 30.